

La séance démarre selon la convocation à 20h à la salle 201 du collège de l'Ochette.

Le conseil d'établissement de l'AIMSLE est composé des membres présents dans le tableau ci-dessous. Ainsi que de Madame Ermanise Homawoo en tant qu'observatrice ponctuelle (cf. futur poste vacant au quart-parent).

Représentants des autorités communales					
Gonus	Christine	AIMSLE	Conseil intercommunal	christine.gonus@bluewin.ch - CG	Excusée
			Présidente du conseil d'établissement		
Egli-Anthonioz	Nicole	AIMSLE	Conseil intercommunal	eglianthonioz@gmail.com - NEA	Présente
			Vice-présidente du conseil d'établissement		
Seitenfus	Laetitia	AIMSLE	Conseil intercommunal	laetitia.seitenfus@gmail.com - LS	Présente
			Secrétaire du conseil d'établissement 2023 – 2025		
Roussel	Éric	AIMSLE	Comité de direction	Eric.roussel@aismle.com - ER	Présent
			Secrétaire du conseil d'établissement 2022 – 2024 - 2026		
Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire (EPMLE et ESMLE)					
Streit	Cécile	EPMLE	Enseignante	cecile.streit@edu-vd.ch - CS	Présente
Zysset	Sophie	EPMLE	Directrice	sophie.zysset@vd.ch - SZ	Présente
Ribet	Rachel	ESMLE	Enseignante	rachel.ribet@edu-vd.ch - RR	Excusée
Moullet	David	EPMLE	Directeur	david.moullet@vd.ch - DM	Présent
Représentants des parents des enfants scolarisés à l'EPMLE et à l'ESMLE					
Ismaili	Shqipe	Lucens		bunjamin_ch@hotmail.com - SI	Présente
Habegger	Etienne	Moudon		etiennehabegger@bluewin.ch - EH	Présent
Ombelli	Céline	Moudon		combelli@hotmail.com - CO	Excusée
Potenza	Daniela	Lucens		daniela.potenza@bluewin.ch - DP	Présente
Représentants des milieux et des organisations présents dans le cercle AIMSLE et concernés par la vie de l'établissement scolaire					
Grandjean	Michelle	Présidente APE, Lucens, Moudon et environ		lucens@ape-vaud.ch - MG	Présente
Baroni	Florence	Conservatoire de la Broye		info@conservatoiredesregions.ch - FB	Présente
Garcia	Susanna	Directrice Fondation Cherpillod		s.garcia@fondationcherpillod.ch SG	Absente
Mayor	Sylvain	Handball Club Moudon		info@moudon-handball.ch – SM	Excusé

1 – Adoption du PV de séance du 10.10.2024

ER va modifier les présences/absences des membres lors du PV du 10 octobre 2024.

Le CE approuve le PV avec les modifications liées aux présences/absences.

Le PV est accepté avec une abstention.

2 – Courrier

Un courrier reçu depuis la dernière séance d'octobre dernier :

- Réponse positive de la Municipalité quant au projet de citoyenneté entre les élèves du secondaire I et les pouvoirs législatifs/exécutifs (date : 12.11.2024)

3 – Projet « Géo/citoyenneté » et conseil communal (document dans l'intranet du CE)

Peu de membre ayant pris connaissance des courriers relatifs aux projets (demande et réponse), DM les lit à haute voix.

Suite à la validation du projet par la Municipalité, LS a pris contact avec le président actuel, Monsieur Julien Pittet (en poste comme président de juin 2024 à juin 2025). Ce dernier était très enthousiaste par cette initiative et il a confirmé que les élèves pourraient assister à la séance de commission ad hoc portant sur le préavis de la zone sportive et de loisir du Champ-du-Gour ainsi qu'au Conseil Communal qui aura lieu le mardi 6 mai 2025 à 20h. Monsieur Tatone, Municipal, est en charge dudit préavis.

AIMSLE - Conseil d'établissement - Grand-Rue 26 - Case postale - 1510 Moudon

021.905.24.09 - secretariat@aismle.ch

DM annonce que le timing est idéal au vu de la connaissance de l'attribution des classes pour la rentrée prochaine (poursuite des objectifs avec le même enseignant.e). Étant donné que ce projet concerne de nombreuses classes, DM et les enseignant.es en question ont décidé qu'une classe témoin suivra ce projet. L'enseignement se fera ensuite par les pairs. Il va rencontrer Mme Vogel demain et ils proposeront à Monsieur Julien Pittet ainsi qu'à LS des dates pour une séance de démarrage. Suivant l'accueil de ce projet pilote, il serait pertinent de le proposer chaque année avec préavis qui intéressent les élèves. SZ donne l'exemple de Lucens où chaque année une vingtaine d'élèves de 7-8 P assistent de manière volontaire à un Conseil Communal.

Les commissions ad hoc et le Conseil Communal ont lieu en soirée, DM précise que les parents devront donner leur autorisation.

4 – Délégué.e des parents (poste vacant pour la rentrée scolaire 2025)

NEA rappelle que Madame Ombelli (CO) quittera le conseil d'établissement et plus précisément le quart-parent à la fin de l'année scolaire. Les membres du CET discutent de la procédure à mettre en place pour son remplacement. Il est décidé qu'une annonce sera transmise aux parents via le QR-code dans l'agenda des élèves du primaire et du secondaire. Cette annonce de poste à repourvoir comprendra un lien sur la page du Conseil d'Établissement ainsi que des exemples de projets mis sur pied par le CET. Le mail du secrétariat du CET réceptionnera les candidatures à qui il aura été demandé de donner les informations suivantes :

Nom + prénom + No téléphone + degré de l'enfant + établissement scolaire + adresse postale

NEA va soumettre prochainement une proposition au CET et au secrétariat pour diffusion.

5 – Points ouverts précédente séance du CE

ER revient sur le point ouvert lors de la dernière séance, à savoir l'utilisation du budget alloué à la base aux ateliers de prévention aux écrans (3000.-). Il rappelle que si la somme n'est utilisée cette année, la ligne au budget sera ensuite difficilement défendable.

SZ nous rappelle que les enseignant.es sont actuellement en formation (éducation numérique) et que la soirée questions parents/direction ne sera pas reconduite. Par contre, elle annonce que la nouvelle préfète du district Broye-Vully, Madame Anne Marion Freiss, interviendra auprès des parents des 8P dès l'année prochaine pour les questions de prévention (30 minutes d'intervention).

ER propose que la somme des 3000.- puisse être allouée à des ateliers de prévention par exemple (addictions, violence, etc.). Les ateliers dispensés dans les écoles doivent être validés par l'unité PSPS. SZ et CS ont pu constater que les interventions validées par l'Unité PSPS ont un prix et qu'elles doivent être organisées très longtemps en avance pour avoir une chance de trouver un.e intervenant.e disponible (exemple des ateliers chat Milton avec Madame Haydé Ardan).

DM rappelle que le projet de décroisement en fin d'année scolaire va se poursuivre. Les cours de Samaritains ont du succès et risquent fortement d'être repourvus. Il propose d'investiguer aussi sur des ateliers de prévention. Après expérience, l'intervention de professionnel.les directement dans les classes est porteur.

ER avance qu'une autre option pour l'allocation des 3000.- pourrait être un spectacle de prévention (exemple : suicide). Il raconte avoir assisté à un spectacle de prévention sur ce thème en 2023. Après recherche, il nous communique que le coût de ce spectacle est de 4000.-. LS se demande si le budget 2025 (1000.-) pourrait être additionné ponctuellement au budget des 3000.- pour un spectacle de prévention. ER va se renseigner et nous fera savoir par mail.

NEA pense également à la prévention des addictions avec Fortis (jeu), elle va se renseigner et reviens vers nous et LS a des spectacles sur la prévention des violences, elle va également se renseigner.

A noter que les spectacles ne sont pas chapeautés par l'Unité PSPS car ils relèvent du culturel et donc de l'AI SMLE.

Nous convenons que les membres du CET qui ont des pistes sont invités à transmettre par mail leurs investigations.

6 – Allocation du budget du CE pour 2025

SZ transmet que le budget 2024 a été partiellement utilisé (entre 500-600.-) pour l'achat de pinceaux et peinture (cour de Lucens). Les travaux auront lieu ce printemps.

Pour le budget 2025, LS propose de faire appel à un artiste pour peindre sur les murs de la cage d'escaliers de la Charmille. CS imaginerait plutôt que cette activité soit réalisée à partir de dessins d'enfants ou par les élèves eux-mêmes. Au vu du nombre

élevé de classe, c'est un projet qui nécessiterait beaucoup de temps et d'énergie. CS propose que les vitres soient décorées à des moments spéciaux (Noël, Pâques, etc.). Actuellement ce sont une partie du corps enseignant qui les décorent.

Le budget 2025 pourrait être dédié à des jeux mis à disposition pour les élèves. SZ rappelle que cette idée se confronte malheureusement à la réalité du terrain (casse des jouets, vol, etc.). Elle nous relate que l'équipe santé souhaite mettre à disposition à l'Ochette le banc de l'amitié comme cela a été fait à Lucens. Cependant, peu de frais sont ici en jeu vu que ce projet va reposer sur un banc déjà existant.

LS propose un projet autour de la mobilité douce au Fey, à savoir faire grandir le nombre d'élèves qui se rendent à pied à l'école. Des projets menés par l'ATE existent, mais ne nécessitent pas de budget. SZ attend les résultats d'une enquête menée par le TCS ; le Municipal Raphaël Tatone qui en est le référent à la Municipalité. Elle reviendra vers nous quand les résultats seront transmis.

ER propose d'organiser un événement convivial avec les parents. CS rappelle l'existence de la fête des pays qui a lieu chaque année en alternance entre l'Ochette et le Fey (édition 2025). NEA a observé que la fête des pays est très appréciée car elle permet de mobiliser d'autres parents que ceux qui viennent d'habitude. DP parle de Lucens où des animations sont organisées en fin d'année. SZ confirme que l'édition 2024 était dédiée à une présentation d'instruments grâce à une fanfare et qu'en 2025 sera organisée une danse de flash-mob.

6 – Divers et propositions individuelles

Ci-dessous les divers amenés lors de la séance :

- SZ : Le règlement interne sera à valider par le Conseil d'Établissement d'ici fin juin 2025.
- DM : il annonce la 2ème édition des salons des métiers avec de nombreuses entreprises locales le 19 mars de 13h30-16h30 (circulaire transmise aux élèves du secondaire I).
- LS : elle a observé la difficulté de nombreux élèves à traverser au chemin du Champ-du-Gour pour rejoindre l'école car de nombreuses voitures circulent de manière peu fluide à cet endroit et que les enfants se trouvent empruntés à traverser ou non. Elle demande si un passage piéton est prévu à court ou moyen-terme. SZ nous rapporte que ce n'est pas prévu. LS va dès lors faire une demande au prochain conseil communal (11.03.25). SM rappelle que sur une zone 30 les piétons ne sont pas prioritaires.
- LS : rapporte que plusieurs élèves de 9ème, VP et VG confondus, ont eu de nombreux tests la semaine qui suivaient le camp de ski et que plusieurs parents d'élèves étaient mécontents. DM va faire remonter cette doléance à qui de droit.
- LS : plusieurs parents dont leur enfant n'a pas de téléphone portable ont rapporté que certain.es enseignant.es utilisent un groupe de classe WhatsApp pour transmettre des infos et que cela prétérite les élèves qui n'ont pas de téléphone. DM rappelle que l'utilisation de WhatsApp est interdite par le corps enseignant et va encore leur rappeler. L'application Teams est celle qui est recommandée.
- LS : des parents d'un élève racisé lui ont rapporté avoir subi un comportement raciste de la part d'un autre élève (secret santa où l'élève lui a donné une banane). DM est étonné, vu la gravité de la situation, que les parents n'aient pas fait remonter la situation. Il rappelle que des groupes dédiés sont en place et qu'une procédure est très claire à ce sujet (chaîne en place avec psychologue, médiation, infirmier.e) et que la procédure a été lancée pour des situations bien moins grave. LS va transmettre aux parents dont l'enfant est concerné.
- DP : elle a parcouru les photos prises durant le camp de 10ème et n'a pas trouvé de photo de fils. Elle a cependant observé que les filles apparaissaient beaucoup sur les photos et s'interroge sur l'égalité de traitement entre filles/garçons. DM va se pencher de près sur les photos du camp et le cas échéant en parler aux personnes concernées.
- Plusieurs membres : s'interrogent sur la validation des heures dévolues au Conseil d'Établissement qui ne leur sont pas parvenues à la fin de l'année. Possible rapport avec la liste de présence de la dernière séance qui n'était pas à jour.

7 – Date de la prochaine séance

La date retenue est le 5 juin 2025 dans la salle 201 à 20h (entrée par la porte à côté de la salle du réfectoire et suivre le couloir jusqu'à la salle 201).

La séance est levée à 21h30, tous les points ayant été discutés.

La vice-Présidente

Nicole Egli-Anthonioz

La Secrétaire

Laetitia Seitenfus